

Panneau 7 : La propriété d'un notaire royal bâtie à l'emplacement du « Portal »

Notaire royal

Le notaire est une création des rois de France depuis la fin du Moyen Âge. Le notaire royal, officier de justice, obtient sa charge du roi par un acte désigné sous le nom de « lettres de provision d'office ». Il peut officier sur un plus grand ressort de justice que les notaires seigneuriaux qui se limitent au ressort de justice du seigneur. Sous l'Empire, on parle de notaires impériaux.

Le notaire royal remplit un certain nombre de conditions : avoir plus de 25 ans, être de religion catholique, apostolique et romaine, mais aussi d'une moralité irréprochable. Celle-ci est strictement contrôlée avant toute désignation par une enquête détaillée.

En 1653, on dénombre 33 notaires royaux dans le ressort d'Angers et 46 dans celui de Nantes.

Le portal situé en dehors du château

Le château

Dès le milieu du IX^e siècle, une forteresse en bois construite sur ce qui était alors la « motte castrale », ou « motte féodale » a sans doute existé à Ingrandes. En tout cas, de nombreux textes anciens évoquent, durant les siècles suivants, l'emplacement de la « motte d'Ingrandes ». L'existence du château d'Ingrandes est explicitement attestée dès 1107, soit environ une trentaine d'années après la construction du premier château de Champtocé que l'on peut dater de 1075. Vers la fin du XII^e siècle, la forteresse en bois d'Ingrandes est remplacée par un château fortifié, construit par les seigneurs de Craon avec l'appui des comtes d'Anjou, soucieux de renforcer leur emprise sur ces territoires dont la possession leur était régulièrement contestée par les turbulents seigneurs bretons. Vers 1250, le château compte tout un personnel à son service, notamment un veneur, un écuyer, un célérier, ainsi qu'un lieutenant et les hommes d'armes dédiés à sa défense.

Pendant la Guerre de Cent ans (de 1337 à 1453), le château est une cible de choix pour les expéditions anglaises qui le détruisent à la fin du XIV^e siècle. Il est détruit une seconde fois par Louis XI au milieu du XV^e siècle, ce qui oblige le prévôt à se faire construire une résidence à proximité, en dehors de l'espace seigneurial (*voir panneau 4 : « Logis du Prévôt »*).

À quoi pouvait ressembler le Château d'Ingrandes ? Si l'on se fonde sur les textes, l'enclos seigneurial entourant le château s'étend depuis l'actuelle place des Halles jusqu'à l'actuel Grand Louis, la porte du château étant située en face de l'église d'alors, dont il n'était séparé que par une petite place. L'entrée du château est protégée par une porte fortifiée qui débouche sur la cour d'honneur avec un fort donjon où logent le prévôt d'Ingrandes et son lieutenant. Ce donjon abrite le « Trésor seigneurial » constitué essentiellement d'actes prouvant l'ascendance et les titres de propriété du seigneur sur le château et la campagne environnante. À l'intérieur de cette enceinte, au pied du donjon, se trouvent écuries, remises et une citerne d'eau, ainsi que six habitations particulières où résident des proches du seigneur.

Le Portal (portail)

Incluses dans cet espace seigneurial, mais en dehors du château proprement dit, existent deux parties distinctes : d'une part, la place de la Seigneurie située le plus à l'est, devenue plus tard place des Halles (*voir panneau 6 : « la Place des Halles »*), d'autre part une partie centrale, ceinturée d'un mur et close d'un grand portail, appelé le « Portal de la ville ». À l'intérieur de

cet espace, se trouvent cinq maisons particulières, abritant les familles les plus riches et les plus influentes. Le terme de Portal est utilisé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Maison seigneuriale

Construite sans doute dans les années 1500, elle n'a joué qu'un faible rôle dans l'histoire d'Ingrandes, puisque, les seigneurs d'Ingrandes n'y sont venus que très rarement. Elle fut durant un peu plus d'un siècle le lieu d'habitation affecté au receveur des péages seigneuriaux d'Ingrandes et Champtocé, jusqu'à la disparition de ces péages en 1631. Jusqu'à cette date, ils étaient donc perçus dans la maison seigneuriale. Ensuite, cette demeure (ou ce qu'il en restait) est devenue une simple demeure privée, revendue à l'ancien receveur et à ses descendants.

Laÿs

Dans une dépendance, aujourd'hui disparue, de la maison ci-contre, l'artiste lyrique François Lay, dit Laÿs, loua un petit appartement en rez-de-chaussée, où il passa les dernières années de sa vie, de 1826 à 1831. Né dans le Béarn en 1758, il monta à Paris et devint l'un des chanteurs d'opéra les plus appréciés de la cour de Marie Antoinette, puis de l'entourage de l'Empereur Napoléon. Sa voix exceptionnelle de baryton fit ensuite oublier à Louis XVIII jusqu'à son engagement révolutionnaire. Sans argent, à l'issue d'une carrière pourtant prestigieuse, il se retira à Ingrandes où sa fille aînée avait épousé Joseph Renou, le fils d'un notable local (*voir panneau 9*). Il s'éteint à l'âge de 73 ans.

**Pour en savoir plus
Cliquer sur ce lien :**

<http://www.tourisme-culture-patrimoine.fr/Webnouveauxpanneaux/p7-maison-notaire-royal-et-chateau.pdf>

